Commune de
LANARVILY
❖❖❖❖❖
Canton de
LESNEVEN
❖❖❖❖❖
Département du
Finistère

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 029-212901003-20251217-1661_2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 1661

L'an deux mille vingt-cinq le lundi 06 octobre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de LANARVILY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur FRANQUES Xavier, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Date de convocation du Conseil Municipal : 1er octobre 2025

Présents : FRANQUES Xavier, CHOPIN David, SALAÜN Christophe, LE ROY Patrick, CUEFF Valérie, PRIGENT Julie, TREGUER Arnaud, POLARD Anthony, GOBERVILLE Carine
Excusés : BOEDOC Laëtitia
Absent : LAFAY Jacques-Antoine
Secrétaire de séance : PRIGENT Julie

PLAN DE FINANCEMENT AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le plan de financement suivant pour le projet de renouvèlement des jeux d'enfants avec intégration de jeux inclusifs.

Dans ce cadre Monsieur le Maire souhaite solliciter l'organisme suivant :
Le Département et la CLCL

Monsieur le Maire soumet au conseil le plan de financement suivant :

TRAVAUX	50 631 €	60 757.00 €	DSIL	0 €
			CD 29	20 000 €
			FC TVA	9 967 €
			CLCL	12 151 €
			Total financement public	**32 151 €**
			Reste à charge commune	28 606 €
TOTAL DEPENSES	**50 631 €**	**60 757.00 €**	**TOTAL RECETTES**	**60 757.00 €**

Le conseil municipal, les explications de Monsieur le Maire entendues :

- Valide le plan de financement présenté
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Vote : Pour : 10 Contre : Abstention :

Fait et délibéré à Lanarvily,
Le 06 octobre 2025
Le Maire,
Xavier FRANQUES

